

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV
ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN
DE BERGERAC**

Fondée le 29 novembre 1909
Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° LXXXVIII

107^{ème} ANNÉE

2016

Assemblée générale

9 octobre 2016 - Collège Henri IV



9h30 : Accueil Collège Henri IV

9h45 : Assemblée Générale et visite de l'Etablissement

11h30 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts du
Collège Henri IV

12h30 : **Apéritif et Banquet Amical au Restaurant**

« **Kyriad** » - *St Laurent des Vignes - Bergerac*

Sous la présidence de Nadine GALINAT.

Menu

Verre de Monbazillac et ses petits amuse-bouches



Tarte fine aux poires et son escalope de foie gras poêlée
et son coulis de Monbazillac



Grenadin de veau sauce aux 2 asperges

Rosanna de carottes pommes persillées



Cabecou chaud au miel sur toast et lit de mesclun



Café gourmand

Formulaire à remplir et à renvoyer avant le 1^{er} Octobre 2016
à la trésorière : **Françoise GARRIE**
4, rue Dr Simounet - 24100 BERGERAC - Tél. 05 53 57 00 12

I) IDENTIFICATION : (en capitales S.V.P)

NOM Prénom Né(e)

Profession Promotion 19..... - 19.....

Adresse (avec code postal)

Tél. Portable e.mail

II) PROCURATION : je donne pouvoir à mon (ma) camarade

M
(inscrire ici le nom d'un madataire présent à l'A.G. ou laisser en blanc) pour me représenter
à l'Assemblée Générale Ordinaire du Dimanche 9 Octobre 2016. Bon pour pouvoir.

A le 2016

Signature

III) CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Je suis candidat au Conseil d'Administration lors de l'A.G. du Dimanche 9 Octobre 2016.

A le 2016

Signature

IV) INSCRIPTION AU BANQUET du Dimanche 9 Octobre 2016

Veuillez inscrire personnes à 32€ = €

V) J'y ajoute ma COTISATION 2016/2017 + 25,00€
(25€ y compris le bulletin)

TOTAL €

que je règle à : Amicale Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran de Bergerac
par chèque bancaire. il ne sera perçu que des règlements par chèque le jour de l'A.G.
Date limite d'inscription au banquet : 1^{er} OCTOBRE 2016 le nombre de places étant limité.

VI) RECOMMANDÉ :

J'aimerais rencontrer notre camarade que j'ai perdu de vue :

Veuillez adresser un bulletin d'adhésion à notre camarade :

Adresse de ce dernier :

Le non-versement de la cotisation pendant 2 années consécutives entraînera la radiation d'office de l'abonnement au bulletin



LXXXVIII BULLETIN 2016

Plaquette du Centenaire 1909 - 2009

*Souscrivez au prix de 10 euros
auprès de Françoise Garrie,
4 rue du Docteur-Simounet - 24100 Bergerac*

SOMMAIRE

Le mot du Président - Nadine Galinat	p. 2
Discours du Président	p. 3-6
Discours Jean-Louis Béreil	p. 7-8-9
Mémorial Mort pour la France	p. 9
Souvenir du Bahut	p. 10-11
Les Cordées de la Réussite	p. 11
Echange la Paz Bolivie	p. 12
Collège de Jeunes Filles de Bergerac	p. 13-16
Lettre de Laura Torres	p. 17
Déclaration d'amour au collège Henri IV	p. 18-19
Alain Delpérier	p. 21
Le jeu de Pelote	p. 22
Article l'Estafette	p. 23
Alain Rousseau - In Memoriam	p. 24
Activités de l'Association	p. 25
Résultats du BAC 2016	p. 26
Compte rendu financier	p. 27
Composition du conseil d'administration	p. 28

MEMBRES D'HONNEUR :

M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. JACQUES CHASTENET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1893-1978), M. EMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET (1892-1971), M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ELIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSSENS (1866-1953), M. JEAN BARTHE (1901-2001).

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :

MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGÉ (1869-1939), MADAME MICHELLE AUBERT-FREDET (1891-1970), M. ALBERT CHEVALIER (1874-1970), MARCEL FLOURET (1892-1971), M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. JEAN PERROT, M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

PRÉSIDENT-FONDATEUR :

M. PAUL PETIT (1867-1941)

ANCIENS PRÉSIDENTS :

M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1909-1920), M. ALBERT CLAVELLE (1920-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1930-1961), M. LE DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU (1966-1984), GEORGES BRASSEM (1984-1989), RENÉ CALVÈS (1989-1999), CHRISTIAN REGNIER (1999-2007), PIERRE ROCHE-BAYARD (2007-2009)

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :

M^{ME} LA SOUS-PRÉFÈTE DE BERGERAC,

M^{ME} LA DÉPUTÉE DE BERGERAC,

M. LE MAIRE DE BERGERAC,

M. et M^{ME} LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DE BERGERAC I,

M^{ME} LA CONSEILLERE RÉGIONALE,

M^{ME} LA PROVICEURE DU LYCÉE MAINE DE BIRAN,

M. LE PRINCIPAL DU COLLÈGE HENRI IV

CONSEIL D'ADMINISTRATION : PRÉSIDENT : D^R

BERTRAND ROUSSEAU, VICE-PRÉSIDENT : JEANINE DENIS, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : LILIANE GAGNARD, SECRÉTAIRE-ADJOINT : LAURENT DUBERNAT, TRÉSORIÈRE : FRANÇOISE GARRIE, TRÉSORIÈRE ADJ.: GENEVIÈVE DUVERGER-BLONDEAU, ADMINISTRATEURS : BERNARD MARTY, CHARLES TAMARELLE, CHRISTIAN REGNIER, HUGUETTE BOURDIL, NADINE GALINAT, MARTINE POCHE.

ADMINISTRATEUR HONORAIRE : LUCIEN RIPOCHE, CONTROLEUR DES COMPTES : PIERRE

ROCHE-BAYARD.

Le mot du président



Le dimanche 9 octobre 2016 se tiendra au Collège HENRI IV rue Lakanal, l'assemblée générale annuelle de notre association.

Ce sera l'occasion de retrouver les anciens et anciennes élèves du collège Henri IV et du lycée Maine de Biran, d'évoquer de nombreux souvenirs attachés à la fréquentation de ces deux établissements, mais aussi de mieux comprendre toute l'utilité d'une telle démarche associative qui se veut proche de la vie qui s'y déroule.

La parité est respectée puisque cette année c'est notre amie Nadine Galinat, membre du bureau de l'association, qui sera à l'honneur car elle présidera notre traditionnel banquet annuel ; ainsi, en dehors de l'aide qu'elle nous apporte régulièrement, nous pourrions apprécier son parcours professionnel particulièrement riche.

Aussi je souhaite vivement que vous veniez nombreux pour être les ambassadeurs de demain qui porteront les valeurs de camaraderie défendues par l' Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran depuis plus d'un siècle.

Merci et bien amicalement

Le Président
Bertrand Rousseau

La Présidente du banquet 2016 Nadine GALINAT



Nadine Galinat est née à Bergerac en 1947. Après une scolarité à Romain Rolland du CP à la classe de 3^{ème} elle rejoint Le lycée de jeunes filles en classe de seconde jusqu'au baccalauréat.

Etudes de lettres à Bordeaux, titulaire d'une licence et d'une maîtrise, puis diplômée de l'Ecole nationale supérieure de Sécurité

Sociale à Saint Etienne, sa carrière dans l'assurance maladie l'a conduite en Région Parisienne, Bordeaux, Clermont-Ferrand et Poitiers... Elle a fait un retour pour sa retraite à Bergerac en 2012.

Discours du président Bertrand Rousseau

Mesdames, Messieurs, Chers camarades et Amis,

Avant de vous présenter notre Président de banquet, le Général Jean Louis BEREIL, je tiens à vous remercier de votre présence parmi nous aujourd'hui.

C'est en effet pour nous la reconnaissance de notre Association d'Anciens Elèves et de sa présence au sein des deux établissements, Collège Henri IV et Lycée Maine de Biran, qui ont en charge parmi d'autres de former ceux et celles qui, demain, accèderont à des diplômes qui leurs permettront de rentrer dans la vie active par le biais d'écoles supérieures ou de l'université.

Mon Général, permettez-moi de vous présenter à nos amis ici présents.

Jean Louis BEREIL est né le 7 mai 1944 à CASTELNAU EN CHALOSSE, dans les Landes, région dans laquelle vos parents étaient établis, votre père exerçant la profession d'inspecteur d'assurance. Ce n'est que plus tard que les hasards des évolutions professionnelles les conduiront à s'installer sur Bergerac.

Vous suivez alors une scolarité au collège Henri IV et je suis sûr que vous ne manquerez pas tout à l'heure de nous rappeler des souvenirs et des péripéties d'un échec au baccalauréat qui vous ont conduit à embrasser la carrière militaire, vous engageant dans l'armée de terre dès 1964. L'école militaire spéciale de Strasbourg vous permet d'obtenir brillamment le baccalauréat. Vos chefs alors reconnaissant en vous des qualités qui vous permettront de gravir les échelons de la hiérarchie mili-

taire et c'est ainsi que, grâce à leurs aides et leurs conseils, de 1963 à 2001 vous obtenez des diplômes au sein des écoles militaires :

- école militaire interarmées de Coetquidam
- école de l'infanterie militaire de Montpellier
- école d'état major de Compiègne
- institut des hautes études européennes à Strasbourg
- école supérieure de Guerre à Paris.

Ces diplômes successifs vous permettront une carrière d'officier prestigieuse et mouvementée puisque cela vous conduit alternativement en Allemagne (Berlin, Baden-Baden, Fribourg) et au Moyen Orient dans des unités opérationnelles et des états majors français ou alliés.

En France de 1988 à 1996, vous êtes en poste à Metz et à l'état major de la 1ère Armée à Strasbourg, chef de corps du 8ème Régiment d'Infanterie à Noyon, Adjoint et Chef du Bureau « organisation opérationnelle des états-majors de l'armée de terre en opérations » au commandement de la Direction et de l'Entraînement à Metz.

De 1996 à 1999, vous êtes Chef de Mission Interarmées de Coopération militaire au Qatar et 1999 à 2001 Directeur du Service National pour la région Sud Est à Lyon.

Je remarque également que vous êtes rédacteur d'un « Mémento » sur l'organisation du Commandement des Etats Majors de l'armée de terre en opérations et d'un mémoire sur la « réorganisation des unités du Service National », publications qui, aujourd'hui font autorité.

Voici rapidement, retracée la carrière brillante d'un général spécialisé plus particulièrement dans la logistique, une branche de l'art militaire remarquable qui permet aux armées d'obtenir sur le terrain les résultats aux objectifs des missions qui leur sont confiées.

Vos qualités de chef militaire vous valent le grade d'Officier de la Légion d'Honneur et celui d'Officier de l'Ordre National du Mérite.

A côté de cette brillante carrière rapidement rappelée, je voudrais afin que l'on connaisse mieux l'homme que vous êtes, vous faire part de ce que j'ai découvert lors de notre rencontre au Bouscat l'été dernier.

J'ai été frappé tout d'abord par votre souci permanent de considérer les hommes qui vous étaient confiés, les jeunes recrues engagées dans l'armée comme vous, avec respect, comme si vous aviez à leur égard à remplir une mission humanitaire.

Ainsi, en les accompagnant, en essayant de résoudre, avec eux bien des difficultés sociales, sociétales, scolaires ou autres, vous leur avez permis d'acquérir des règles de vie et les savoirs nécessaires et indispensables si l'on veut demain entrer dans la vie active.

Je sais que c'est là quelque chose qui vous tient à cœur et que vous ne manquerez pas de nous rappeler tout à l'heure.

D'ores et déjà, je vous remercie d'avoir cette approche de l'autre en l'acceptant tel qu'il est à savoir un être humain que nous avons le devoir de respecter.

Un autre aspect de votre personnalité m'a particulièrement intéressé elle est probablement méconnue de bon nombre d'entre

nous. En effet, chers amis, depuis qu'il est à la retraite, le général BÉREIL, s'est passionné pour la poésie et notamment l'art du sonnet dont les règles sont aussi exigeantes que le veut l'art militaire.

Cette passion pour la poésie est en lui depuis son adolescence.

« D'amour et de colère » son premier recueil préfacé par Monsieur Alain Juppé a été récompensé 17 fois, les poèmes qui le composent ont été présentés notamment au Concours International des Arts et des Lettres de France, à Bergerac, à un Concours d'Aquitaine en 2010 où il obtint le 1er prix et au concours de la Francophonie : c'est là un « 1er prix Littéraire » de poésie classique « Dans un sens comme dans l'autre » 2ème Recueil publié en 2012, 1er Prix d'honneur au concours international de Vaison La Romaine.

En 2014, un recueil de 100 sonnets, intitulé « Cent sonnets d'Amour et de Nostalgie ». Enfin un 3ème recueil, « l'Événement Miroir » remporte la Médaille d'Argent de « L'Association Internationale de Lutèce » à Paris. LA CONSECRATION.

Général, humaniste, poète voilà comment je résumerais votre personnalité, et vos qualités d'homme au service de son pays. Aussi, je mesure avec tous ceux et celles, membres de notre Association, l'honneur que vous nous faites en ayant accepté de présider aujourd'hui notre banquet annuel. Nous formulons des souhaits pour que vous et beaucoup d'autres, présents ici grâce à la ténacité convaincante de Bernard Marty, demeuriez fidèle à notre Association Amicale d'Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran.

Merci.

Bertrand ROUSSEAU



Un bureau réjoui



D'anciens élèves attentifs



Récréation dans les coursives



Un Président à l'écoute



Un président en plein discours



Quelques tables du banquet



Quelques tables du banquet



Un apéritif avec le Président du banquet

Discours du président du banquet 2015

Jean-Louis BÉREIL

C'est à la fois ému et impressionné que je me retrouve ici, invité à l'Assemblée générale de votre belle Association dont j'ignorais l'existence avant que Bernard Marty ne finisse par me convaincre d'accepter la présidence de cette journée.

Ému en raison des propos aimables, sincères et bien trop élogieux du Docteur Rousseau, votre Président qui vient de me présenter à vous.

Je ne vous connaissais pas Docteur, quand j'ai quitté Bergerac pour débiter ma carrière militaire, mais de par ma mère, j'ai su un peu plus tard tout ce que vous deviez à ma famille, à la fois pour les soins prodigués, mais aussi pour le soutien que vous lui avez prodigué durant des décennies. Je suis heureux de pouvoir aujourd'hui vous en remercier ici devant nos camarades.

Impressionné aussi, à la fois par l'honneur que vous me faites de m'adresser à cette noble assemblée après avoir pu revoir ce collège Henry IV dont j'avais gardé quelques souvenirs. Le premier étant celui d'un bâtiment imposant, beau néanmoins par son architecture classique en pierres, mais à l'aspect austère, presque monacal.

L'autre souvenir qui m'a submergé ce matin, concerne bien sûr le souvenir des personnes côtoyées jadis dans cet établissement. D'abord celui de mes professeurs dont j'appréciais les cours. Mrs. Sicard, puis Noirot-Cosson en littérature, Mr Martin qui m'a fait aimer l'espagnol et les civilisations hispaniques des Amériques, le jeune professeur de dessin qui avait monté une troupe de théâtre à laquelle j'avais adhéré pendant deux années, et Mr Vergnon

notre professeur d'éducation physique. En revanche, je n'éprouve aucune honte à vous dire que je n'avais pas du tout apprécié la pédagogie qu'appliquait Mr Perboire. *Mon échec au Baccalauréat à cause de ma faiblesse en mathématiques conforta mon envie et précipita mon engagement dans l'armée de Terre. C'est donc un peu plus tard, à l'école Militaire Spéciale de Strasbourg que j'obtenais ce précieux sésame** qui me permit ensuite de grimper dans l'ascenseur social dont cette institution allait m'ouvrir les portes.

Souvenir enfin des quelques camarades de classe connus et appréciés à cette époque. Votre administrateur Bernard Marty que je citais tout à l'heure, les frères jumeaux les Borredon et les bons camarades disparus hélas trop tôt qu'étaient Roger Bernillon et Serge Malfait avec lesquels je passais un mois d'été en tant que moniteur dans la colonie dirigée par Mr et Mme Bernillon. Ces séjours annuels aux quatre coins de notre pays étaient alors mes seules vacances. Hormis la visite de quelques châteaux et autres sites remarquables de notre beau Périgord, je n'étais sorti du département que pour effectuer des compétitions de cross-country l'hiver et d'athlétisme à Bordeaux où je me qualifiais sur 800 et 1500 m, pour la finale du championnat de France des clubs, à Sèvres en banlieue parisienne.

* Excepté quand on se retrouvait, en cours particuliers dans le bureau de sa villa.

** Avec les meilleures notes de l'Académie d'Alsace en Français et en Science économique.

Mais vous attendez sans doute que je vous

dise un mot sur ma fonction militaire, sans m'attarder sur le parcours que vous a énuméré notre Président, mais plutôt sur la quintessence de ce métier.

Les « Accords d'Evian » étaient signés et le conflit en Algérie avait pris fin, quand début 1964 j'ai décidé de m'engager dans l'armée de Terre pour un contrat de trois ans.

J'y ai donc effectué ma formation, dans une période pacifique, dont le commandement a su profiter pour moderniser l'institution, tant sur le plan des armements que dans celui de l'organisation et surtout de la doctrine d'emploi de ses forces, tout en améliorant en parallèle, le domaine de la sélection et de la formation des gradés, tant officiers que sous-officiers.

Suite aux difficultés que je venais de vivre, tant au sein de ma famille qu'en fin de ma scolarité, j'avais besoin de trouver un organisme structuré et un cadre rassurant sachant aussi récompenser le travail fourni et les bons résultats obtenus par son personnel.

J'ai très vite adhéré aux grands principes diffusés dans nos écoles de formation dans lesquelles des sommités telles que Jean Guilton venaient propager leur savoir et leur sagesse, invités par le Gal d'Armée Lagarde qui fut à cette époque un grand chef d'état-major de notre armée de Terre. Je me souviens avoir été marqué par leur conception nouvelle de ce que devait devenir l'exercice du commandement, basé sur la confiance, la responsabilité, le respect et la qualité des relations humaines qu'il fallait établir dans cette période politico-militaire nouvelle fondée sur la dissuasion nucléaire, elle même succédant à la quinzaine d'années difficiles de nos opérations menées tant au Vietnam qu'en Algérie.

Je cite le Gal Lagarde : « S'il est vrai que commander consiste toujours à mettre en œuvre un certain nombre de fonctions, la qualité humaine du commandement prend désormais une dimension nouvelle qui exige une révision des conditions de son exercice et, pour le chef, l'affirmation de vertus fondamentales telles que l'humanisme, le courage, la discipline et l'honnêteté ». Ayant été éduqué sur ces bases, j'avoue ne pas avoir eu beaucoup de mal à les appliquer... d'autant que la devise de mon école à Coëtquidan, « S'élever par l'effort » était une sorte de fil rouge à suivre absolument.

Être un chef militaire, c'est faire montre d'une grande disponibilité et d'altruisme envers ses subordonnés. A titre d'exemple, en tant que Lieutenant je me souviens avoir donné des cours du soir à une dizaine de soldats illettrés de ma section, avec un taux de réussite d'environ 50%. En tant que Capitaine, j'ai exigé la même chose de mes Lieutenants et j'ai récidivé quand j'ai commandé le 8^o Régiment d'Infanterie en Picardie. Là, deux fois par an, j'organisais aussi un « forum de l'emploi » qui permettait de caser en fin de service, entre 20 et 30 soldats sans emploi, dans de grandes entreprises du bâtiment, de transport, dans des sociétés de manutention et de livraison, à la SNCF pour la réfection de ses voies, etc... sachant que je formais environ 450 soldats qui terminaient leurs 10 mois de service avec un permis de conducteur PL (80%) et VL (pour les autres) chaque année.

Si notre mission était d'instruire et de former nos jeunes recrues à l'apprentissage d'un savoir faire destiné à la défense, à la sécurité, voire au maintien de l'ordre dans nos territoires, nous ressentions aussi le besoin d'aider, parfois même de soigner les moins instruits et les plus démunis de ces jeunes français dont on ne parlait jamais,

mais qui revenaient chez eux plus épanouis, plus responsables, plus courageux et certainement plus citoyens qu'ils ne l'étaient 10 mois plus tôt. D'ailleurs, 10 à 15 % d'entre eux signaient pour 6 mois une demande de service long qui leur permettait de partir avec leurs Compagnies, effectuer un séjour de maintien de la paix, dans le cadre de l'ONU, en Bosnie, ou au Liban par exemple.

Comme la majorité de mes camarades officiers, à qui il faut bien sûr associer le travail de nos sous-officiers, je vous dis franchement que je suis fier d'avoir contribué à développer chez ces recrues ces qualités, tant morales que physiques que sont : le sens du devoir et des responsabilités, l'honnêteté, la volonté et le courage, la politesse, le respect, l'obéissance, la ponctualité, la résistance à l'effort et enfin ces notions indispensables de discipline et de patriotisme qui font aujourd'hui cruelle-

ment défaut à la majorité des jeunes de nos banlieues dites « sensibles ».

Si je n'ai jamais conduit des opérations de vraie guerre comme mes anciens ou mes grands-pères entre autres, les combats que j'ai mené étaient autres, consacrés à la formation, à l'épanouissement (cela vous paraît peut-être curieux ou exagéré) de cette population venue majoritairement des banlieues et des campagnes profondes comme l'on dit qui ne créaient pas encore, à cette époque, un souci majeur pour nos gouvernants... comme c'est maintenant le cas depuis une quinzaine d'années.

Je vous laisse en tirer la conclusion que vous voudrez et vous remercie pour votre aimable attention.

Jean-Louis BEREIL

Mémorial Mort pour la France

L'association « les Pesqueyroux », dans un livre écrit dans le cadre du centenaire de la guerre 1914-1918, a élaboré 108 fiches d'élèves du collège Henri IV, qui ont été déclarés mort pour la France. Dans ces fiches, on trouve leur état civil, leur carrière militaire, leurs décorations et bien d'autres éléments. Cela a demandé un énorme travail de recherches dans les mairies, les archives municipales et départementales. Si vous êtes intéressé, faites le nous savoir, quand vous vous inscrivez pour l'assemblée générale, du moins pour ceux qui ne l'ont pas acheté l'année dernière. Il coûte 25 euros.



Laurent DUBERNAT

Souvenir du bahut

Je suis né le 28 Août 1930 dans la commune de Pessac, haut lieu du vignoble bordelais à la « Belle époque » où l'on croyait encore qu'il n'y aurait plus jamais de guerre. La suite devait m'apprendre que ce qui arrive n'est jamais tout à fait ce que l'on espère.

C'est ainsi que je me souviens de mon enfance qui fut pourtant heureuse en famille mais avec une scolarité déjantée et incohérente agrémentée d'une année sabbatique en 1940. Ensuite et pendant toute la période de l'occupation et de la résistance en l'absence d'établissement scolaire pour garçons dans la ville de Nontron, c'est dans un collège de filles que 2 autres garçons et moi étions admis et vaguement « tolérés », placés au dernier rang de la salle de classe. Je débarquais donc au collège Henri IV à Bergerac le 1er Avril 1945 en plein milieu de l'année scolaire ainsi que je l'indique dans « Un enfant du siècle » livre de témoignage d'un petit français du

siècle dernier.

Extraits :

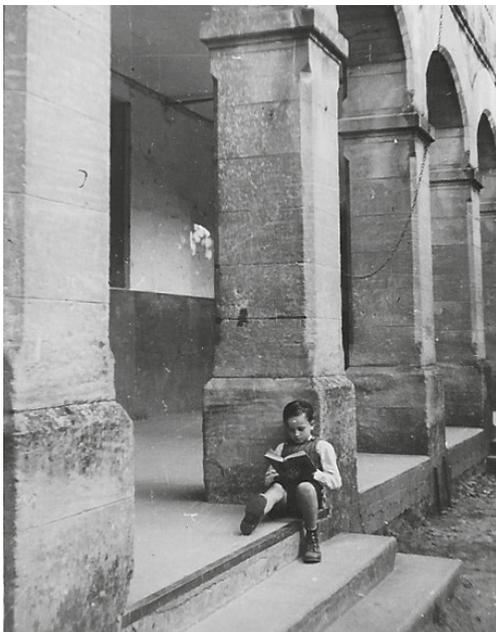
« Mes années de bahut ont exercé sur moi, comme sur tous les potaches de ma génération, j'imagine, une profonde influence, tant du fait de l'originalité des profs que celle des élèves. Ce n'est pas sans émotion que j'évoque encore aujourd'hui le souvenir de ces maîtres qui ont marqué ma jeunesse.

Le prof de français lors de mon arrivée à Henri IV s'appelait LENCOU ; originaire du Limousin, il avait un accent roulant les R qui nous amusait beaucoup et que nous nous plaisions à contrefaire surtout quand il se lançait dans les tirades de texte de ses auteurs préférés.... Nous l'appelions Milou car son prénom était Emile et qu'étant de petite taille il arrivait toujours au collège sur un grand vélo qui lui donnait l'apparence comique d'un gnome sur un engin démesuré, le béret enfoncé jusqu'aux oreilles...

Milou nous abreuvait du héros Cornélien tout auréolé de gloire et d'héroïsme, ce qui avec son accent transformait en : « le colnélien tout auléolé de gloire ». C'était un bon prof, Milou sans gloire ni héroïsme, sans surprise, et finalement nous l'aimions bien ».

Capmartin, prof de math...Barthe prof d'histoire géo... Tourette prof de dessin... Rousseau prof de latin-grec... Céli prof de français.... Scheffler prof d'allemand...

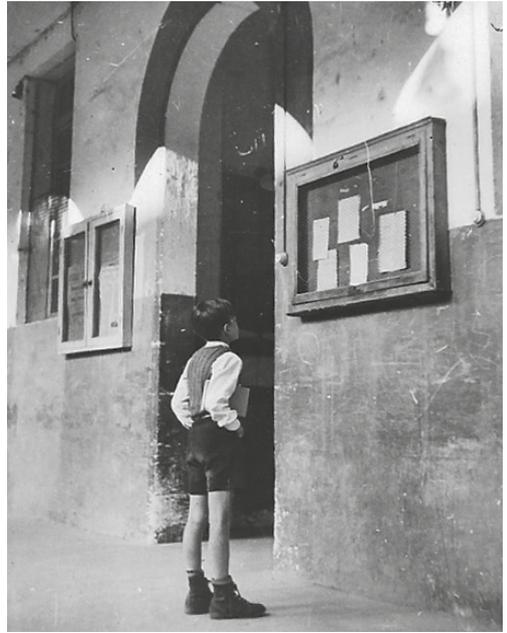
Tous ces personnages sont décédés aujourd'hui, ce n'est qu'avec plus d'émotion que je réveille leur mémoire, que je me



rends compte de ce qu'ils m'ont apporté et que je leur adresse au-delà de l'espace et du temps mon affectueux souvenir et ma reconnaissance.

Je passai mon bac Français-Latin-Grec-Allemand en 1949 où j'obtins la mention AB, puis philo en 1950 et entrai à la Fac de Bordeaux pour le PCB, année préparatoire à la Médecine mon ambition depuis l'âge de 14 ans.

*Claude MOULIGNE
Ophtalmologue retraité à Marmande*



Les Cordées de la Réussite

Cordées de la réussite, l'action continue et s'adresse toujours aux étudiants BTS MUC et Assistant manager. Les simulations d'entretien de recrutement sont toujours appréciées.

Nadine Galinat, Jean-Pierre Belvès toujours de la partie et un renouvellement externe en la personne de Mr Delmond responsable Marketing de la Caisse Régionale du Crédit agricole.

Petite nouveauté il a été proposé aux étudiants qui le souhaitent un «coaching»

individuel» avant tout entretien auquel ils seraient convoqués dans le cadre de leur recherche d'emploi.

A l'heure où nous mettons sous presse, les étudiants n'ont pas encore passé leur examen, mais certains qui se sont déjà lancés dans cette recherche ont déjà fait appel à ce conseil.

C'est ainsi que notre objectif, d'apporter un peu de nos expériences se concrétise d'année en année.

Nadine Galinat

Echange la Paz Bolivie

Le vendredi 11 décembre 2015, le groupe des élèves Français et leurs 2 professeurs nous ont régalez avec une soirée de restitution très intéressante. Les professeurs responsables de ce projet sont Madame Archambault de Vençay et Monsieur Guil-
lenteGuy.

Compte-rendu du voyage résumé par les élèves de M2B

Revenons au début de cette belle expérience. 2014-2015 les élèves du Lycée Franco-Bolivien Alcide d'Orbigny situé à la Paz et les élèves inscrits en classe Européenne, section espagnole du Lycée M de B ont eu la chance de participer à un premier programme d'échange.

Finalités de ce projet. Ce projet est pluridisciplinaire dans la mesure où la Bolivie est un pays permettant d'aborder tous les thèmes relevant des programmes d'histoire géographie du lycée et s'inscrit parfaitement dans les notions à aborder en cours d'espagnol en cycle de terminale. Ce projet vise aussi à faire prendre conscience de l'importance de l'espagnol dans le monde et des particularités de la langue parlée en dehors de l'Espagne.

Grâce à ce partenariat les élèves et leur famille ont accueilli 1 jeune du 21 au 31 mars 2015 et les élèves sont partis retrouver leurs correspondants à La Paz du 9 au 25 octobre 2015 sur deux semaines dont une pendant les vacances scolaires : ils ont pu ainsi découvrir une autre région du monde et faire découvrir le patrimoine et lieux de vie leur appartenant.

Echange et voyage Franco-Bolivien du 9 au 25 octobre 2015.

La Bolivie : Pays de tous les superlatifs
La ville la plus haute du monde ?

4149 mètres d'altitude

Lac navigable le plus haut du monde ?

Lac Titicaca 3812 mètres

Désert de sel le plus vaste du monde ?

El Salar de Uyuni (nous n'y sommes pas allés par manque de temps)

Des paysages à couper le souffle !

De l'Altiplano désertique et froid jusqu'à la riche vallée tropicale de Coroico en passant par le Titicaca.

Le soroche ou mal de l'altitude ne nous a pas empêchés d'aller dans le désert du Sajama pour admirer le volcan et les geysers, de nous baigner dans les eaux chaudes, d'approcher les lamas, les alpagas, les vigognes et les flamands roses, d'écouter les contes et les légendes des guides, de prendre, le téléphérique à La Paz, de marchander dans les rues de Las Bruyas et celles de Linares, de prendre le temps avec nos familles. Nous étions hébergés à La Paz, capitale administrative et capitale la plus haute du monde, construite dans une cuvette jusqu'à former une nouvelle ville : El Alto. On y accède par des lignes de téléphériques construites en 2014 qui relient La Paz à El Alto.

L'idée étant que les populations les plus pauvres puissent descendre à La Paz, c'est une ville animée aux rues bondées de piétons. Pour un premier contact, ce fut très réussi et ça nous a donné l'envie d'y retourner très vite.

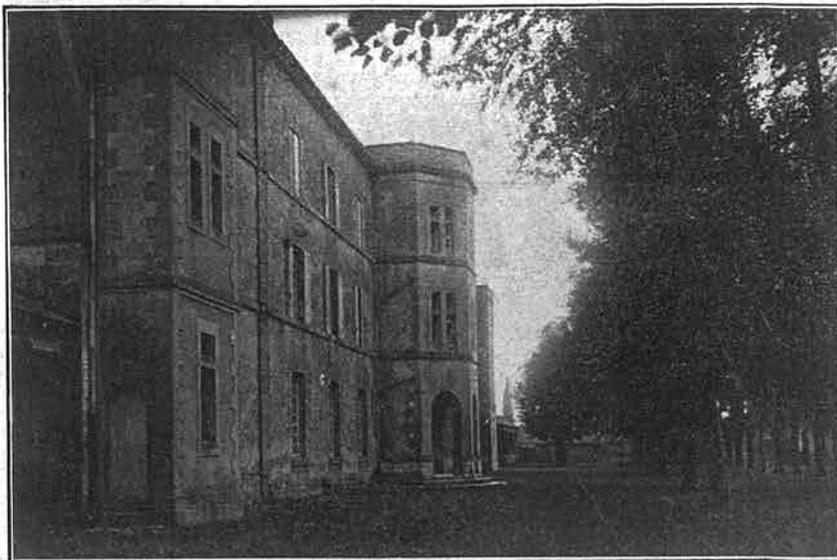
L'exposé fut agrémenté d'un film et de photos magnifiques. Merci de nous avoir fait participer à vos découvertes ce qui nous a permis de rêver.

Une ancienne élève qui aurait envie de remonter le temps.

J. Denis.

COLLÈGE DE JEUNES FILLES DE BERGERAC

TÉLÉPHONE 2.81



Façade sur la terrasse

PROSPECTUS

Le Collège de jeunes filles de Bergerac compte déjà près de 250 élèves, il n'a cependant été créé qu'en 1921, et son internat ne remonte qu'à 1927. Sa prospérité est due à sa situation exceptionnelle, à son organisation, aux soins constants de la Municipalité, et à la surveillance de l'Etat.

A un quart d'heure à peine du centre de la ville, il jouit de tous les avantages de la campagne : espace, air pur et soleil. Le local est extrêmement vaste, les cours et jardins couvrent une superficie d'un hectare ; deux grandes cours avec préaux couverts, l'une pour les élèves des classes primaires, l'autre pour les élèves des classes secondaires, avec tennis, basket-ball, volley-ball ont accès sur une vaste terrasse très ombragée de magnifiques ormeaux qui donne elle-même sur un immense jardin potager accédant à une charmille. La situation, les dimensions du Collège de jeunes filles de Bergerac sont vraiment uniques.

Le personnel comprend une Directrice, une économiste, une sous-directrice d'internat-infirmière, des professeurs de lettres, latin et grec, de sciences et de mathématiques, de langues vivantes, de dessin, solfège, gymnastique, des maîtresses primaires, des répétitrices et maîtresses d'internat.

Le Collège admet :

- des internes ;
- des demi-pensionnaires de 8 h. 1/2 à 18 h. 1/2 ;
- des externes surveillées de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 et de 14 heures à 18 h. 1/2 ;
- des externes simples de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 et de 14 heures à 16 heures.

Les petites filles et petits garçons sont admis depuis l'âge de 3 ans dans les classes primaires.

Les études secondaires, proprement dites, commencent à 10-11 ans (un an avant l'âge du Certificat d'études primaires) dans la classe de sixième.

Des Bourses nationales d'externat surveillé, de demi-pension, d'internat et d'entretien sont accordées après examen à partir de la sixième. (Le concours des Bourses a lieu en avril, l'inscription dans la première quinzaine de mars).

Des **Bourses communales** (externat surveillé, livres classiques) sont également accordées sur demande et après examen passé au Collège.

Toute élève nouvelle doit, avant d'entrer, remettre à la Directrice :

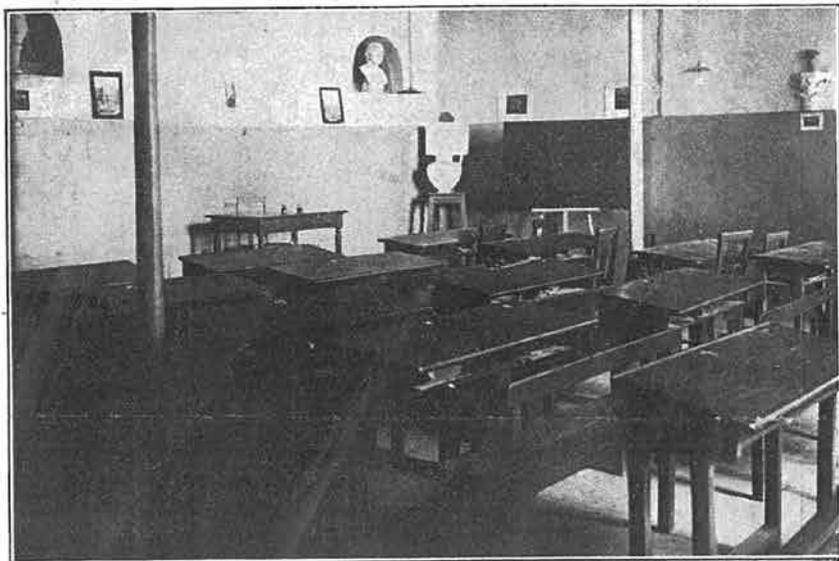
1° Un bulletin de naissance ;

2° Un certificat médical ;

3° Un certificat de bonne conduite et de travail, avec notes obtenues pendant l'année scolaire écoulée, délivré par le chef de l'établissement d'où elle vient.

L'Enseignement est donné dans d'excellentes conditions par des professeurs munis des Diplômes de l'Etat (Agrégation, Certificat d'aptitude à l'Enseignement secondaire, Diplôme d'études supérieures, Licence). Toutes apportent à leur tâche avec une haute conscience, leur dévouement et leur compétence.

Les élèves sont préparées aux examens des **Bourses d'Enseignement secondaire**, au **Certificat d'études secondaires**, au **Diplôme d'études secondaires**, au **Diplôme complémentaire d'études secondaires** et aux différents **Baccalauréats**, 1^{re} partie et 2^e partie philosophie.



Une salle de classe

Les petites élèves, de 3 à 11 ans, suivent les classes primaires où l'enseignement donné par des institutrices est conforme au programme des écoles primaires. A partir de la sixième commencent les études secondaires, avec ou sans latin, suivant le désir des parents et les aptitudes des enfants. Deux langues vivantes sont enseignées : l'anglais et l'espagnol. Le dessin, la couture, le solfège, font partie du programme d'études.

Pour être admise en sixième toute élève doit satisfaire à un examen comportant :

1° Une dictée avec questions et un compte rendu de lecture ;

2° Des opérations d'arithmétique, et des problèmes sur le système métrique.

Pour passer d'une classe dans la classe supérieure, les élèves doivent avoir obtenu dans l'ensemble des compositions essentielles une moyenne de 10, ou subir un examen écrit et oral. (Arrêté ministériel du 1^{er} septembre 1933).

Les notes des élèves sont communiquées aux parents tous les quinze jours, et à la fin de chaque trimestre un bulletin leur est envoyé contenant les places obtenues aux compositions, et l'appréciation de la Directrice et des professeurs sur le travail, la conduite et les progrès de leurs enfants.

Les élèves peuvent, si elles le désirent, avoir dans la maison des leçons de piano et de violon.

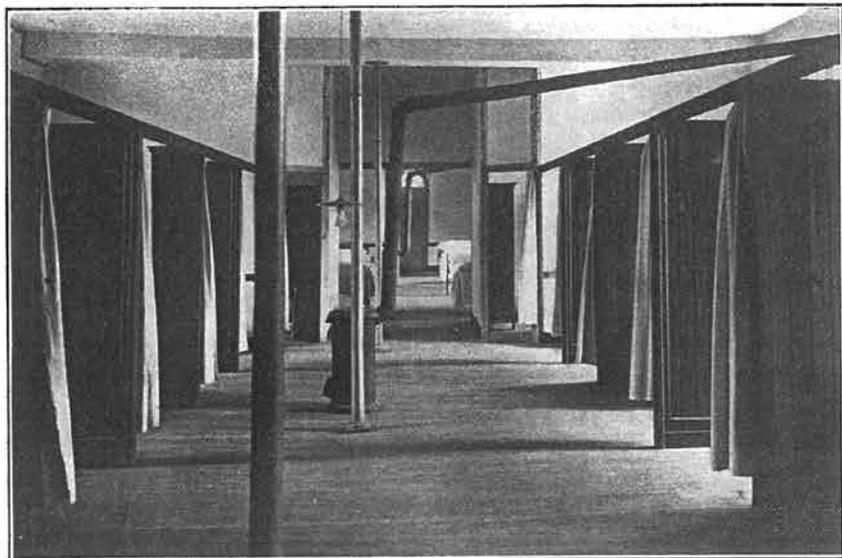
La Directrice secondée par tout le personnel apporte la plus scrupuleuse attention à toutes les questions d'éducation morale et de bonne tenue : ordre et travail, droiture, simplicité et politesse sont cultivées chez les élèves. La discipline est bienveillante, large, mais ferme. En matière religieuse, les désirs des parents sont exactement suivis, et toutes facilités sont données aux élèves pour qu'elles puissent suivre les exercices de leurs cultes. Les internes catholiques sont conduites à la messe, les protestantes au Temple. Toutes les convictions, toutes les croyances sont scrupuleusement respectées.

Une saine éducation physique est également donnée aux élèves. Les récréations ont lieu dans les cours, sur la terrasse, ou par mauvais temps dans la salle de récréation. Là également ont lieu les leçons de gymnastique avec jeux en plein air. La gymnastique est obligatoire pour toutes sauf avis contraire d'un médecin. Un médecin est attaché à l'établissement.

Les parents doivent toujours donner à la Directrice le motif des absences de leurs enfants. Ils ont le devoir de prévenir sans délai en cas de maladie contagieuse. Les élèves atteints de maladies contagieuses ne sont admises à nouveau au Collège qu'après le temps d'éviction réglementaire et sur production d'un certificat médical.

Les externes qui se rendent au Collège ou qui rentrent dans leurs familles, sans être accompagnées, doivent avoir dans la rue une tenue et une conduite irréprochables.

Toute élève doit porter à l'intérieur de l'établissement un tablier en vichy rose pâle uni.



Le dortoir des grandes

L'internat est au compte de la ville, ce qui est une garantie des bons soins donnés aux enfants à tous les points de vue. Il a été installé par la Municipalité avec un soin tout particulier. Les dortoirs sont vastes, bien aérés, bien ensoleillés, avec cellules individuelles pour les grandes; ils sont chauffés par des poêles à bois; les lavabos sont à eau courante, les W. C. à chasse d'eau; les internes ont dans la maison, tous les jeudis, douches et bains. Une infirmerie reçoit les malades. Les internes ont à leur disposition une vaste salle de récréation; elles profitent des cours, des jardins, des jeux de plein air. La nourriture est abondante et saine.

L'internat du Collège de jeunes filles de Bergerac se recommande aux parents soucieux de la santé de leurs enfants; bien des fillettes délicates s'y sont rapidement fortifiées. Sous la direction de la Directrice et de l'Econome, une sous-directrice d'internat infirmière entoure les internes de soins maternel et veille à ce que rien ne manque à leur bien-être.

Elles doivent fournir, en entrant à l'internat, un trousseau neuf ou en très bon état, composé de la manière suivante :

- | | |
|--|--|
| 2 couvertures blanches (coton ou laine); | 1 parapluie ou 1 imperméable; |
| 1 édredon avec enveloppe; | 1 veste de laine; |
| 4 draps de lit; | 3 paires de soufiers; |
| 6 serviettes de table, 2 enveloppes; | 1 paire de chaussons à semelles de cuir; |
| 6 serviettes de toilette; | 1 protège-matelas; |
| 8 chemises dont 3 de nuit; | 6 paires de bas; |
| 4 pantalons; | 18 mouchoirs; |
| 3 tricotés; | 3 combinaisons; |
| 1 robe de semaine; | 1 peignoir; |
| 1 bonnet de bain; | 3 tabliers vichy rose; |
| 1 peignoir de bain; | 2 sacs à linge (0.95 x 0.50); |
| 1 boîte de toilette avec : | 1 paire de gants; |
| | 1 dessus de lit blanc. |

Brosses à habits, à cheveux, à dents, à ongles, démaquoir, peigne fin, verre de toilette, pierre ponce, éponge ou gant de toilette.

N.-B. — 1. Le trousseau n'est pas exigé en entier lorsque la famille se charge du blanchissage. Toutes les pièces du trousseau doivent être marquées au numéro attribué à l'élève.

2. Les pièces et objets du trousseau sont renouvelés selon les besoins, sur notification de l'Econome aux familles.

Quand l'élève quitte le Collège, il est gardé pour le service de l'infirmerie :

1^o Après 3 ans de pension : 6 serviettes et une paire de draps ;

2^o Après 2 ans de pension : 6 serviettes et un drap ;

3^o Après 1 an de pension : 3 serviettes.

L'uniforme est obligatoire, et comprend :

1 robe de laine bleu marine ;

1 jaquette bleue pour l'été ;

1 chapeau de paille pour l'été ;

1 manteau bleu pour l'hiver ;

~~1 chapeau de feutre pour l'hiver ;~~

1 béret bleu.



La récréation sur la terrasse

Le lever a lieu à 6 h. 1/2 pour les grandes, 7 h. 1/4 pour les petites et le coucher à 20 h. 1/2. Les sorties générales ont lieu le dimanche tous les quinze jours ; les sorties de faveur sont autorisées les dimanches intermédiaires. Les élèves sont confiées à leurs parents ou à leurs correspondants qui doivent les prendre et les ramener au Collège. Une surveillante accompagne à la gare et vient chercher les élèves qui vont seules par les trains ou les autobus. Aucune interne n'est autorisée à sortir seule, sous aucun prétexte ; un service d'accompagnement est organisé s'il y a lieu. Les élèves sont autorisées à recevoir des visites le dimanche toute la journée ; le jeudi après la promenade, le samedi de 11 h. 1/2 à 14 heures, de 16 heures à 16 h. 1/2. Toutes les lettres reçues doivent être contresignées. Correspondances, visites, sorties ne sont permises qu'avec les personnes dont les noms figurent sur une liste signée des parents et remise à la Directrice. Les élèves ne doivent introduire aucun livre, aucune publication, sans le visa de la Directrice. Il est expressément défendu aux demi-pensionnaires et aux externes de faire aucune commission pour les pensionnaires. Des notes de travail, de conduite et d'ordre sont données aux internes qui sont inscrites, chaque mois, au Tableau d'Honneur d'Internat, si ces notes sont satisfaisantes.

TARIFS SCOLAIRES

CATÉGORIES D'ÉLÈVES	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e	4 ^e , 5 ^e , 6 ^e	PRIMAIRES	OBSERVATIONS
Internes.....	3915 2.239	3654 2.070	3645 2.070	2. Les Boursières nationales reçoivent gratuitement les livres classiques. 2. A ajouter aux sommes indiquées 5 fr. par demi-pensionnaire, 10 fr. par interne versés une fois pour toutes, pour cuiller, fourchette, couteau verre, 126 fr. par an pour blanchissage (facultatif), 5 fr. par an pour couture et jeux (obligatoire).
Demi-pensionnaires.....	2008 108	2085 108	2164 252	
Externes surveillées.....	108	108	252	
Externes simples.....	Gratuit	Gratuit.	162	

REMARQUE IMPORTANTE. — La rétribution collégiale doit être payée par trimestre, d'avance. La Directrice donne tous les renseignements complémentaires désirés, elle répond aux lettres et reçoit les familles sur rendez-vous, et de préférence le samedi de 14 à 16 heures. Par le fait qu'une famille confie sa fille au Collège, elle accepte toutes les conditions du présent prospectus qui devient la loi des parties.

Bergerac, le 22 janvier 1934.

Le Maire-Député,
D^r SIMOUNET.

Officier de la Légion d'honneur.

VU ET APPROUVÉ :
Le Recteur de l'Académie,
A. TERRACHER *.
Officier de l'Instruction publique.

La Directrice,
E. CORMIER.

Officier de l'Instruction publique.

VU ET APPROUVÉ :
L'Inspecteur d'Académie,
E. FLOTTES.
Officier d'Académie.

Lettre de Laura TORRES

Madame, Monsieur,
Permettez-moi de m'adresser à vous sous une forme aussi informelle que sincère. Je suis le professeur principal d'une classe de jeunes Assistants de Manager au Lycée Maine de Biran (promotion 2014-2016). En les parrainant, vous leur avez permis de mener à bien un projet qui leur tenait à coeur et pour lequel ils se sont investis une année durant.

J'ai proposé à cette classe, aux origines, formations et niveaux extrêmement hétérogènes, un objectif que je pensais pouvoir être source de cohésion et de motivation Placer les étudiants dans des dispositions facilitantes est indispensable dans ce type de groupe.

Ils se sont « pris au jeu » et ont oeuvré au financement d'un séjour d'une semaine à Barcelone, capitale multiculturelle s'il en est. Ils ont organisé divers événements : tombola, repas oriental et pris part à nombre d'autres : vide-greniers, vente de savons artisanaux et pâtisseries sur le marché de Bergerac. Avec votre participation, en septembre, nous nous sommes envolés...

Vous aviez souhaité participer à la découverte, par les étudiants, de Gaudi, architecte incontournable et audacieux. C'est pourquoi nous avons pu profiter de la Sagrada Familia, du parc Güel et d'une animation en 4D qui permettait de comprendre la vision et les sources d'inspiration de l'artiste.

Ci-dessous, l'une des nombreuses photographies rapportées de ce voyage. Elle ne représente pas le groupe devant un monu-

ment. Cependant, elle est emblématique de ce séjour ! Elle me semble concentrer, en un unique visage, toute la magie de la découverte et de l'ouverture au monde.



Merci pour avoir permis à la grande majorité de ces jeunes : leur premier vol en avion, leur première visite d'une grande ville, leur premier voyage « seul », leurs premières prises de décisions...

Merci également de m'avoir permis de réussir bien plus que la cohésion d'un groupe. Quel bonheur de pouvoir partager ces moments d'étonnement avec eux ! Une belle façon de me rappeler, si besoin était, les raisons de mon engagement d'enseignant.

A bientôt, au travers de nos collaborations, et encore grand merci.

Laura TORRES
Professeur Principal
BTS AM - Lycée Maine de Biran - Bergerac

L'amicale a subventionné ce voyage à hauteur de 440€. 600€ ayant été attribués au collège Henri IV pour une sortie à Oradour sur Glane.

Déclaration d'amour au collège Henri IV

C'est un récent article consacré par la publication Bergeracoise l'ESTAFETTE - INFOS N°4 au collège Henri IV qui a réveillé ma concupiscence enfouie sous le poids des ans, aussi avant que d'aborder les « 80èmes rugissants » peut-être est-il temps de me déclarer !

Ce billet, doux à lire, a fait remonter en moi des flots de souvenirs aussi forts qu'agréables ... j'ose le dire bien que mes années de collège fussent celles de l'immédiate post-occupation...ou peut-être à cause de cela même !...nous étions jeunes ! Certes le cadre était intimidant : une grande et vieille bâtisse rigide et austère, qui avait des allures de cloître, même si les « fosses aux lions » étaient plantées d'arbres dont Philippe REGNAUD pleura la disparition lors de la rénovation (très réussie) menée par notre ami l'architecte René ESCOFFIER et la région Aquitaine. Mais souvenons nous que l'architecte du XIX^{ème} siècle - Paul ABADIE - fut aussi celui de notre église Notre Dame... et de la basilique du Sacré Cœur à Montmartre ! Les longs et sombres couloirs « déambulateurs », les plafonds hauts de plus de trois mètres, la symétrie rectiligne du bâtiment participent à cette atmosphère solennelle et glacée, que l'on trouve au palais de l'Esorial en Castille !

Le principal qui officiait à l'époque, M. MAURT, grand, droit, portant une barbe à la Charlemagne... grisâtre et jaunie par la nicotine semblait hanter les lieux de son pas silencieux et renforçait l'ambiance impressionnante pour les gamins ou « ados » que nous étions à l'époque !

Mais ce qui habitait vraiment les lieux

c'était « l'esprit » humain celui de nos enseignants et celui des nombreux condisciples et camarades de classe. C'était aussi l'activité para-classe et péri-scolaire si importante pour nous à l'époque, une époque qui respirait la liberté retrouvée de la Libération, l'indépendance intellectuelle qui nous donnait le « savoir » et « l'espoir » que portaient tous les écrivains ou philosophes que nous lisions de Montaigne à Maine de Biran, de Camus à Malraux, espoir nourri aussi par le formidable élan de « reconstruction » et de « renouveau » issu du CNR - Conseil National de la Résistance !

Nos maîtres furent d'abord nos instituteurs (excusez-moi d'utiliser un terme désuet emprunté à « l'instruction publique » et à la IV^{ème} République) doté d'une autorité naturelle...incontestée, qui avaient charge d'ensemencer nos petites têtes avec foi et patience !

Puis c'était un changement de décor, nous quittions la troisième cour - celle qui jouxtait le gymnase et qui était dévolue à l'enseignement primaire, pour la « cour des grands » la cour centrale face à la porte d'entrée à travers laquelle nous apercevions le « Jardin Perdoux », une cour où nous rangions aussi nos bicyclettes... écologiques, les bicyclettes évitaient aux « mamans pouponnières » de venir en quatre- quatre attendre leurs « petits »... rue Lakanal ! (mais au fait çà c'est l'époque « moderne » !) Cette rue où nos « profs », enfin certains, tels M. Capmartin, M. Coelli, ou M. Demathieu (qui celui-ci allumait aussi un cigare après que le cirque où il nous emmenait en travaux pratiques l'eût nommé « co-gérant ») épinglaient leurs

pincés au bas de leur pantalon avant de chevaucher leur bicyclette. Mais si c'était pour nous la « société du spectacle »... à l'extérieur, la vie à l'intérieur quant à elle était rythmée par des sonneries de cloche, heure après heure, comme au couvent où l'on sonne matines et vêpres !

Ces heures-là étaient riches d'enseignement, cela va de soi - mais aussi c'est notre souvenir de communication avec des hommes - au fait il n'y avait pas d'enseignantes dans le secondaire - de retour des territoires de la guerre, des camps, et de la Résistance. Ils avaient à cœur de nous insuffler bien plus que des connaissances, une part de leur vécu, de ce qu'ils avaient connu pendant la guerre où qu'ils fussent, et aussi de ce que cette expérience les avait persuadés de faire connaître : la foi en l'homme. Ce qui s'exprimait par leur proximité avec nous, et par ce qu'ils nous communiquaient : l'indépendance intellectuelle, nourrie par la pensée, la réflexion, l'ouverture d'esprit, l'autonomie, voire par la méthodologie et le travail en groupe.

Leur extraordinaire disponibilité existait tant « intra muros » qu'« extra muros », en nous recevant chez eux, en nous accompagnant dans nos associations : les EPIS pour le sport, l'ESCHOLIER DE BRAGEIRA (où nous apprenions à « composer » dans une véritable imprimerie installée

dans une salle où M. TOURETTE régnait sans conteste en véritable professionnel !) ou nos nombreuses sorties consacrées à la découverte du patrimoine, de l'archéologie, spéléologie, l'environnement, la préhistoire avec Mrs BARTHE et SICARD, les voyages initiatiques en Espagne avec Jacques MARTIN et notre ami Robert DEVINE ou la préparation du concours de cinéma, rugby, journalisme et la soirée du BOUM des ETUDIANTS, le 31 décembre au TORTONI où nous accueillions avec Henri SAUX plus de sept cents personnes, avec des orchestres et vedettes de Paris, spectacle retransmis par la radio Nationale... au profit des maladies du cœur des enfants.

Il faut dire..., qu'on veuille bien nous en excuser, que pour nous distraire nous ne disposions pas de la télévision, d'ordinateur, de smartphone, ou de cannabis et que le binge drinking n'était pas encore à la mode, alors il nous revenait d'inventer, de créer nos propres distractions. Quelle étrange et fascinante époque ! On se demande comment on a pu en réchapper ! Tout cela a laissé des traces, des amitiés solides, de belles réminiscences chez beaucoup d'entre nous qui aimons à nous retrouver à l'Association des Anciens.

Christian REGNIER



*La gent masculine fait ses débuts timidement et la cigarette encore autorisée pour les profs
Année 1970/1971*

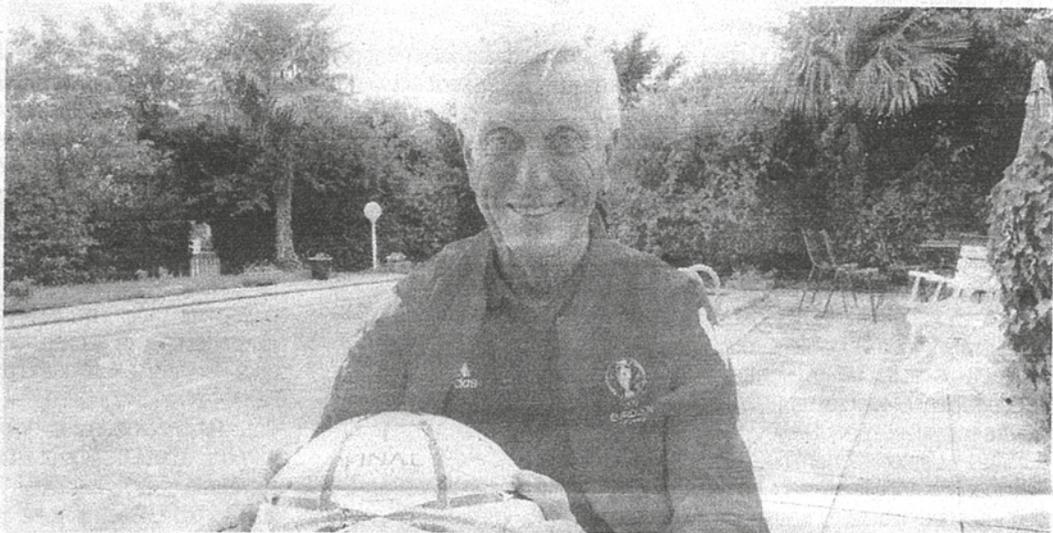


Une classe de seconde 1988/1989 les effets de la mixité

Alain Delpérier

La leçon du doyen des bénévoles de l'Euro

GRADIGNAN (33) À 75 ans, le professeur Alain Delpérier, docteur en droit, est le joker des bénévoles. Il joue remplaçant à tous les postes



Alain Delpérier, une vie dédiée aux vertus du sport et à la communauté étudiante. PHOTO CH. S.

Il faut voir chez lui son regard lumineux de junior pour comprendre l'intensité de l'enjeu.

La noblesse de l'enseignement et la souveraineté du sport ne le quittent plus. Il entre à l'IUT Tech de Co qui naît, et crée en 1975 le premier master de ressources humaines à l'Institut d'administration des entreprises. Il a des larmes quand son vieux père, avant de partir, se dit fier de lui. En quatre décennies, 75 000 étudiants défilent sous son drapeau : « Enseigner pour faire aimer, apprendre pour apprécier. » Il entend encore l'humoriste Pierre Palmade lui demander une dispense de cours pour son premier spectacle.

Un ancien... un voisin de notre vieux collègue Henri IV. Un homme qui a participé à la notoriété de notre établissement, né d'une décision de Charles IX il y a bientôt 450 ans. Mais plus près de nous depuis 1909, supporté par l'association des anciens, Alain Delpérier prolonge l'action des Claveille, Cayla et autre Mounet-Sully.

Pierre Roche-Bayard

Le jeu de pelote au Collège Henri IV

Il s'agit d'un jeu pratiqué au Collège «de garçons» dans les années 50 du siècle dernier. On n'en connaît pas l'origine -peut-être locale- et on ne l'a pas vu ailleurs. Les règles, très particulières et originales, n'ont aucun rapport avec celles de la pelote «basque» ni avec le jeu de paume et les jeux de balle méso-américains, maya ou mexicain. (en espagnol «pelota» désigne aussi bien la pelote-basque- que la balle ou le ballon des autres jeux, football inclus).

Règles :

Le «roi» situé à droite face au fronton, fait la mise en jeu vers un «extrême» (à gauche, bien sûr), entre eux sont les autres participants. L'un ou l'autre renvoie la balle contre le fronton jusqu'à ce qu'un mauvais renvoi entraîne la «mort» de son auteur. La détermination du responsable peut être un sujet de contestation. Le dernier gagnant devient «roi» pour la séquence suivante, son dernier adversaire devient «extrême», les autres se placent à gauche du «roi» dans l'ordre de leur élimination. Il n'y a pas de comptage de points ni de limite de temps à la partie, le nombre de participants est limité par l'espace disponible.

Pratique :

Le jeu se pratique à main nue avec une balle de tennis ou similaire. Les frontons sont les murs propices des cours pendant les récréations, avec de préférence un décrochement horizontal matérialisant leur ligne inférieure, les perpendiculaires au fronton limitent le terrain à l'intérieur duquel la balle doit rebondir. Après accord

préalable on peut tolérer deux rebonds -pour paresseux- ou jouer de volée -diabolique, pour surdoués. A la sortie des classes, on jouait contre la partie gauche de la façade de la salle de gymnastique, rue des Pépinières, le terrain était limité par la rue Lakanal à gauche, la perpendiculaire au fronton à droite. Probablement à la suite d'un incident malencontreux (vitre brisée?), l'administration a interdit le jeu contre les murs du collège. Certains externes continuèrent de jouer rue Lakanal, contre le mur de l'école maternelle du jardin Perdoux, jusqu'au jour où la directrice s'est plainte au principal des traces de balles sur son mur fraîchement repeint. Et les jeux cessèrent vers 1953... mais quand avaient-ils débuté ?

Particularités :

C'est un jeu individuel à plusieurs participants, par élimination, où on ne compte pas de points, ni unitairement comme à la pelote basque, ni en «quinze» et «jeu» comme à sa variété de rebot, au jeu de paume et au tennis. Chaque séquence redistribue les rôles et la durée n'est pas limitée, ce qui rend la pratique consensuelle entre joueurs, optionnelle et souple.

Toute information complémentaire ou critique constructive sera la bienvenue. Si le Bulletin devient interactif, il n'en sera que plus vivant : la rubrique est à créer.

C. Tamarelle

Article paru dans le magazine l'Estafette de décembre 2015

Cet article a été rédigé par Anne DEVAUX,
rédactrice de la rubrique «Fouette cocher» du magazine l'Estafette

Publié avec l'autorisation de la rédaction

Dans le brouillard de ce matin d'automne, je regarde mon adorable fille de 14 ans trotter d'un pas léger vers l'entrée du collège. Quelques embrassades distribuées ici et là aux copines, et j'observe le petit groupe s'engouffrer joyeusement sous le porche imposant du collège Henri IV. Bravo, jeunes demoiselles, légères mais déterminées ! Je ne sais quelles destinées vous attendent, mais il est grand temps, à l'ère de la parité hommes-femmes, que vous laissiez une empreinte féminine à cette école marquée par des hôtes, certes illustres, mais presque uniquement masculins !

Et le premier homme à marquer l'histoire du collège Henri IV, l'un des plus anciens établissements d'enseignement secondaire de la Dordogne, n'est autre que le roi Charles IX, qui promit en 1564 la création d'un collège de garçons à Bergerac. Puis Henri IV s'engagea à son tour, dès 1576, à verser une rente de pension pour la construction du collège.

Le premier collège fut construit dans le quartier aujourd'hui disparu du Cayla (rue du Pont Saint Jean), puis se déplaça rue du Collège, vers la rue Saint Esprit. Ce n'est qu'en 1868 qu'il trouva sa place définitive, rue Lakanal. Le projet de construction fut confié à Paul Abadie (architecte contemporain et disciple de Viollet Le Duc), qui fut aussi l'auteur de l'église Notre Dame de Bergerac et de la restauration de la cathédrale Saint Front de Périgueux. Inauguré le 9 août 1869, le collège conduisait de la classe enfantine jusqu'au baccalauréat, et possédait un internat. L'appellation Collège Henri IV date de 1943 et c'est en 1969 que la partie lycée est transférée à Maine de Biran.

Plusieurs élèves du collège connurent des brillantes carrières. Si certains marquèrent durablement le Bergeracois, d'autres furent appelés à des fonctions nationales.

Issu d'un milieu modeste, Albert Claveille poursuivit ses études au Collège Henri IV et fut bachelier

es sciences à 15 ans ! Sorti Major de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, l'ingénieur fut le père du barrage de Tuilières et mit en chantier le barrage de Mauzac. Durant la Première guerre mondiale, il occupa les postes de Sous-Secrétaire d'État aux Transports et Ministre des Travaux Publics ; on lui doit également l'implantation de la Poudrerie à Bergerac. Il fut aussi Conseiller Général de la Dordogne et Sénateur.

Pendant la Grande Guerre, le collège se transforma en hôpital, avec 80 lits installés dans les dortoirs et les salles de classe. L'enseignement continua, mais des classes furent transférées à l'hôtel de ville et la maison Barraud. Les élèves purent réintégrer le collège en 1917.

Le Docteur Gaston Simounet, maire de Bergerac de 1925 à 1935 et Député de la Dordogne de 1932 à

1936, fit ses études secondaires au collège Henri IV. Ses conceptions philosophiques et sociales lui valurent l'étiquette de «médecin des pauvres». De même, le docteur André Cayla, médecin et chirurgien de grande renommée, fréquenta les bancs du collège. A la fondation de l'Association Amicale des Anciens Élèves du Collège, en 1909, il fut élu président et le resta jusqu'en 1920.

L'Amicale tient d'ailleurs une grande place dans le cœur des anciens du collège. Et si sa présidence est tenue par un homme, le poste de vice-président est aujourd'hui occupé par une femme. Une femme ... ouf, enfin !

Allez mesdemoiselles, à vos études et fouette cocher ! L'heure a sonné pour vous de destinées remarquables !



Réunion au collège de l'Amicale des Anciens en 1946

Alain Rousseau

Le membre d'une emblématique lignée de médecins bergeracois nous quitte le 20 juin dans une église Notre Dame pleine d'une foule venue dire merci à ce bon docteur Alain. Depuis presque un siècle, notre association a été enrichie du rayonnement d'un « ROUSSEAU ».

1922 Pierre ROUSSEAU le grand-père

1966 René ROUSSEAU l'oncle.

2010 Bertrand ROUSSEAU le frère.

Celui que nous honorons aujourd'hui à l'image de son grand-père, de son oncle et des autres ROUSSEAU, vivants ou disparus, a construit son prénom Alain, sur la dominante du métier familial, la médecine. Quelle réussite dans l'excellence de ce médecin généraliste. Homme si rare aujourd'hui.

Médecin 24H/24 de nuit, de jour, toute une vie et encore hier à un âge où l'homme en général vit une retraite paisible. Tel Molière il meurt dans son cabinet d'auscultation. Sa réputation professionnelle, d'homme de sciences, de cœur, d'écoute,

de soutien, de réconfort des plus faibles, est connue de tous les Bergeracois. Cette liste n'est pas exhaustive des autres valeurs du Docteur Alain Rousseau.

Deux témoignages à l'annonce de sa mort résumant sa vie :

Une octogénaire effondrée : « depuis 50 ans c'était notre médecin de famille »

Une petite fille de 7 ans en pleurs lorsqu'elle a appris qu'elle ne serait plus soignée par le Docteur Alain.

Comme nous trouvons actuel ce passage dédié au grand-père d'Alain il y a 50 ans, lors de ses obsèques le 16 juin 1966.

« Ami regretté, je veux vous dire maintenant que votre souvenir ne se présentera jamais à nous sans larmes attendries... »
(Montaigne, Sagesses Périgourdines).

Le Docteur Alain ROUSSEAU un homme rare.

Pierre ROCHE-BAYARD

In Memoriam

M^{me} BOITELET - M^{me} CHEVRE - Michel VOULGRE
M. ARZAC - M. PERRIER Gérard - Alain ROUSSEAU

Activités du bureau de l'Association (2015 - 2016)

- 11/10/2015 : Assemblée Générale et repas à La Tour des Vents
- 12/11/2015 : C.A. Lycée participation de Jeanine DENIS
- 24/11//2015 : Réunion du bureau (suivie comme toujours d'un repas amical au Kyriad)
- 30/11/2015 : C.A. HENRI IV (C. TAMARELLE)
- 11/12/2015 : Soirée Bolivienne participation de Jeanine DENIS
- 14/01/2016 : Réunion du bureau (suivie comme toujours d'un repas amical au Kyriad)
- 04/02/2016 : C.A. Lycée participation de Jeanine DENIS
- 08/02/2016 : C.A. HENRI IV (C. TAMARELLE)
- 01/03/2016 : Réunion du bureau (suivie comme toujours d'un repas amical au Kyriad)
- 22/03/2016 : Simulation d'entretien d'embauche BTS dans le cadre des Cordées de la réussite à M2B participation de Nadine GALINAT et J. Pierre BELVES
- 29/03/2016 : Simulation d'entretien d'embauche BTS dans le cadre des Cordées de la réussite à M2B participation de Nadine GALINAT et PH DELMOND
- 30/03/2016 : Simulation d'entretien d'embauche BTS dans le cadre des Cordées de la réussite à M2B participation de Nadine GALINAT
- 26/04/2016 : Réunion du bureau (suivie comme toujours d'un repas amical au Kyriad)
- 26/04/2016 : C.A. HENRI IV (C. TAMARELLE)
- 28/04/2016 ; Retour sur simulation d'entretien dans le cadre des Cordées de la réussite à M2B participation de Nadine GALINAT
- 18/05/2016 : Réunion du bureau (suivie comme toujours d'un repas amical au Kyriad)
- 24/05/2016 : Invitation exposition arts plastiques, danse musique théâtre au Centre culturel participation de Jeanine DENIS et Martine PIOCHE
- 31/05/2016 : Oraux B.T.S dans le cadre des Cordées de la réussite à M2B participation de Nadine GALINAT
- 21/06/2016 : Réunion du bureau (suivie comme toujours d'un repas amical au Kyriad)
- 28/06/2016 : C.A. HENRI IV (C.TAMARELLE)
- 30/06/2016 : C.A. Lycée participation de Jeanine DENIS

Tableau récapitulatif des résultats du Baccalauréat Session 2016

Bravo aux élèves, aux professeurs du Lycée Maine de Biran
pour ses brillants résultats.

Série ES - Candidats : 90		
	Admis	Refusés
T1	32	3
T2	32	2
T3	20	1
TOTAL	84	6
Pourcentage	93,4%	6,6%

Série L - Candidats : 46		
	Admis	Refusés
T5	18	6
T6	22	0
TOTAL	40	6
Pourcentage	87%	13%

Série S - Candidats : 157		
	Admis	Refusés
T4	27	4
T7	31	3
T8	34	1
T9	21	2
T10	34	0
TOTAL	147	10
Pourcentage	93,7%	6,3%

Série STMG - Candidats : 103		
	Admis	Refusés
T11	28	5
T12	30	5
T13	30	5
TOTAL	88	15
Pourcentage	85,5%	14,5%

Série STI2D - Candidats : 50		
	Admis	Refusés
TSTI ITEC	27	0
TSTI SIN	22	1
TOTAL	49	1
Pourcentage	98%	2%

Compte rendu financier

Compte d'exploitation du 01.07.2015 au 30.06.2016

Recettes	Dépenses	Solde
<p style="text-align: center;">Legs Augiéras</p> <p>Loyer 565 x 11 : 6215€ Loyer 560 x 1 : 560€ Caution 550 : 550€</p> <hr style="width: 20%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> <p style="text-align: right;">7325€</p>	<p style="text-align: center;">Remboursement Emprunt 2005€ Assurance 407€ Impôt foncier 1443€ Entretien caveau, fleurs 258€</p> <hr style="width: 20%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> <p style="text-align: right;">4113€</p>	+3212€
<p style="text-align: center;">Gestion courante</p> <p>Cotisations (105) 2820€ Participation repas (69) 2760€ Vente albums 80€ Intérêts comptes livret 75€</p> <hr style="width: 20%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> <p style="text-align: right;">5735€</p>	<p style="text-align: center;">Bulletins 1127€ Repas A.G. (70) 3103€ Assurance R.C. 134€ Subventions 1040€ Secrétariat 462€ Divers 111€</p> <hr style="width: 20%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> <p style="text-align: right;">5977€</p>	-242€
<p>Solde net d'exploitation : +2970€</p>		

ACTIF

PASSIF

Immeuble	100.000€	Solde emprunt	10645€
Compte livret	7659€		
Compte chèque	5860€		
Espèces	34€		
	113553€	ACTIF NET :	102908€

Composition du Conseil d'Administration

Siège social : 41 rue Sévigné - 24100 Bergerac

Président : Bertrand ROUSSEAU	13, quai de la Pelouse - 24100 Bergerac Tél. 05 53 74 42 90 - rousseaubertrand@wanadoo.fr
Vice-Présidente : Jeanine DENIS	30, rue Jean-Nicot - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 24 35 - 06 81 26 80 89 - jeanineetandre@wanadoo.fr
Secrétaire Générale : Liliane GAGNARD	« Le Touron Bas » - 24240 Monbazillac Tél. 05 53 58 21 16 - liliane.gagnard@wanadoo.fr
Secrétaire Adjoint : Laurent DUBERNAT	9, rue Jouanel - 24100 Bergerac Tél. 06 16 25 85 29 - laurentdubernat@yahoo.fr
Trésorière : Françoise GARRIE	4, rue du Docteur Simounet - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 00 12 - 06 78 15 37 48 - fr.garrie@sfr.fr
Trésorière Adjointe : Geneviève DUVERGER-BLONDEAU	48, rue Jean de la Bruyère - 24100 Bergerac Tél. 05 53 73 29 48 - 06 07 25 25 86 - blondeau.genevieve@gmail.com
Membres : Huguette BOURDIL	2, Place du Pont - 24100 Bergerac Tél. 05 53 22 79 63
Nadine GALINAT	Garrigue - 24100 Bergerac Tél. 06 72 88 88 28 - nadine.galinat@orange.fr
Bernard MARTY	12, bd Maine de Biran - 24100 Bergerac Tél. 05 53 61 65 94 - mtb.marty@orange.fr
Martine PIOCHE	1, rue des Chênes - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 24 78 - gerald.martine@free.fr
Christian REGNIER	Peyralède - 46, rue Jean-Jacques Rousseau - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 28 71 - 06 72 93 40 16
Charles TAMARELLE	17, allée des Sables - 33210 Langon Tél. 05 56 63 22 18 - cm.tamarelle@orange.fr
Contrôleur des comptes : Pierre ROCHE-BAYARD	« La Rochelière » Mont de Neyrat - 24100 Bergerac Tél. 05 53 74 07 10 - roche-bayard.pierre@wanadoo.fr



Ce bulletin est tiré hors commerce
- A cent cinquante exemplaires -
Réservés aux membres de l'association

Dépôt légal du 3^{ème} trimestre 2016

Imprimerie CHARRON - Bergerac